de 48 millions d'euros. Le flux d'investissements s'élève à 44 millions d'euros.

Bilan. — Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 192 millions d'euros, l'endettement net représentant 69 % de ce montant.

Résultats nets de la société-mère. — Le chiffre d'affaires de CFF Recycling société-mère, s'élève à 10,9 millions d'euros et le résultat net à 43,6 millions d'euros.

Perspectives. — Le maintien d'une faible croissance économique aura un impact défavorable sur la collecte des volumes à recycler, tandis que la demande demeure affectée par la baisse de production des sidérurgistes.

Par ailleurs, les comptes qui seront arrêtés le 30 septembre 2005 intégreront ceux du groupe Penauille, consolidé à compter du 1er avril 2005.

C. — Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés, présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés de la société CFF Recycling, relatifs à la période du 1er octobre 2004 au 31 mars 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes,

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 juin 2005.

Les commissaires aux comptes :

Gramet Nahum & Associés : WILLIAM NAHUM ;

Ernst & Young Audit : JEAN-CLAUDE LOMBERGET.

94206

CIBOX INTERACTIVE

Société anonyme au capital de 9 915 079,20 €.
Siège social : 11, avenue Joliot Curie, Z.I. de l'Epine, 91130 Ris Orangis.
400 244 968 R.C.S. Evry.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

I. Les comptes annuels au 31 décembre 2004, publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 11 mai 2005, page 13308, ont été approuvés par l'assemblée générale mixte du 20 juin 2005.

II. — **Extrait du rapport général des commissaires aux comptes.**

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification de nos appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux clients et autres créances.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 6 mai 2005.

Les commissaires aux comptes,
Membres de la Compagnie régionale de Paris :

FRÉDÉRIC BITBOL ; PricewaterhouseCoopers Audit : VINCENT GAIDE.

94342

COBIVIA

(Capital détenu directement à 100 % par Rallye.)

Société par actions simplifiée au capital de 31 812 000 €.
Siège social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.
318 906 146 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'associé unique le 20 juin 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Petites Affiches » du 22 juillet 2005.

94537

COFACREDIT

Société anonyme au capital de 4 000 000 €.
Siège social : 18, rue Hoche, Tour Facto, 92988 Paris-La Défense Cedex.
682 022 389 R.C.S. Nanterre.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Situation au 30 juin 2005.
(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Opérations de trésorerie et interbancaires	8 787
Caisse, banques centrales et offices chèques postaux	4 225
Comptes ordinaires débiteurs	4 551
Comptes et prêts, valeurs reçues en pension	—
Créances rattachées	11
Opérations avec la clientèle	319 457
Crédits de trésorerie, à l'équipement, à l'habitat, autres	50
Affacturage	293 957
Prêts à la clientèle financière	—
Comptes ordinaires débiteurs	5 752
Créances douteuses	19 698
Opérations sur titres	—
Débiteurs divers	1 611
Comptes de régularisation	4 799
Valeurs immobilisées	218
Parts dans les entreprises liées, titres de participation	—
Immobilisations	218
Total de l'actif	334 872